

Niort, le 11 juillet 2019

Lettre ouverte à Monsieur le ministre

Monsieur De Rugy, ministre d'État en charge de la Transition Écologique et Solidaire,

Nos ministères, parce qu'ils agissent sur un champ très large de compétences (écologie, climat, énergie, protection de l'eau, de la biodiversité, de la mer, entretien et régénération des infrastructures de transports, logement et rénovation urbaine, prévention des risques naturels ou technologiques, contrôle de sécurité, expertises techniques de l'État dans les territoires,...), sont des acteurs indispensables pour mener les politiques publiques nécessaires à une réelle transition écologique et solidaire.

Expertise, conseil, financement, police ... nos ministères regorgent de compétences mobilisables qui ne demandent qu'à s'exprimer pour garantir et mettre en oeuvre des politiques ambitieuses d'aménagement du territoire intégrant mobilité et habitat durables au service d'une nécessaire transition écologique et solidaire.

Les annonces médiatiques nous informent que vous êtes ce jour 11 juillet 2019 dans les Deux-Sèvres pour évoquer notamment la question de la ressource en eau. Vous rencontrez à cette occasion les acteurs économiques des Deux-Sèvres sur ce sujet.

Toutefois, il semble que vous ayez oublié un acteur majeur dans votre visite, qui n'est certes, ni économique, ni politique, mais bien plus : il est neutre et républicain. C'est le service public constitué d'agents en charge de ces dossiers. Pour vous situer, ce service public c'est la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Deux-Sèvres (79) regroupant les fonctionnaires des ministères en charge de ces sujets.

Afin d'agir pleinement sur les sujets en relation avec la ressource en eau, il aurait été utile que vous rencontriez les représentants des personnels de la DDT que nous sommes.

Nous aurions pu vous informer de l'investissement public nécessaire à l'action publique afin de satisfaire les besoins de la population. Sachant que dans le cadre de volontés ambitieuses, cet investissement passe par l'affectation de moyens et d'effectifs pour l'efficacité de l'exercice de nos missions.

Nous aurions pu ainsi vous informer des conditions dans lesquelles sont amenés à travailler les agents de la DDT : difficultés pour instruire les piles de dossiers, difficultés liées aux allers et retours incessants des avis pour satisfaire des objectifs qui sont autres que ceux liés à un État de droit, ...

Nous aurions pu vous informer des conséquences des décisions aveugles qui ont été prises depuis des années :

- Réductions d'effectifs (palme d'or des pertes d'emploi : -3,7% entre 2014 et 2015, -2,9% entre 2015 et 2016) ;
- Baisse des moyens ; Restructurations incessantes : fusions, mutualisations ; Externalisation, Privatisations, Transferts de missions vers d'autres ministères ou vers les collectivités...

Dans les faits, nos ministères se meurent à petit feu, dans l'indifférence générale. Ils sont aujourd'hui menacés d'extinction parce qu'en première ligne des économies budgétaires. Tout ceci bien loin des intentions affichées en termes d'actions publiques.

Nous aurions pu vous informer des conséquences liées à la nouvelle vision de l'Etat, au travers de la circulaire du 12 juin 2019 « *relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat* ».

Car c'est bien une nouvelle restructuration majeure de l'État qui est lancée, les dégâts issus de la réforme territoriale précédente n'étant pas encore assimilés, en particulier par les citoyens qui ne s'y retrouvent plus.

Dans ce cadre, les DDT si elles ne sont pas remises en cause dans leur appellation, sont une nouvelle fois soumises à des suppressions importantes de missions (fiscalité de l'urbanisme, droit des sols, aides à la pierre), à des mutualisations interdépartementales, sans préjuger des effets d'un nouvel acte de décentralisation portant sur les politiques Environnement/Transports/Logement.

Toutes ces contre-réformes auront pour effet de déstabiliser et fragiliser l'administration départementale de l'État, donc le service public républicain, laissant ainsi le pouvoir d'action aux mains des acteurs économiques et politiques.

Parce qu'il est illusoire de croire que dérèglement climatique et effondrement de la biodiversité verront des solutions en réduisant l'action publique à commencer par les moyens humains et financiers de nos ministères ;

Nous, organisations syndicales représentatives de nos ministères avons décidé la création d'un conseil de défense du ministère de l'écologie.

Force ouvrière invite les agents à venir la rejoindre, afin de construire un rempart face à ces contre-réformes anti-Républicaines et de contrer tous ceux qui seront les maîtres d'œuvre de ce sabotage.

Force Ouvrière portera à tous les niveaux adaptés la défense de nos missions et de nos services.

Force Ouvrière rappellera chaque fois que nécessaire la réalité des moyens engagés aux regards des ambitions des discours !